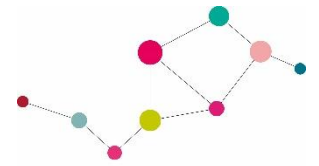




Charte des actions d'autofinancement de l'Annexe 12-17 ans T.T.T. Troc Ton Temps



Village Pierre Rabhi

*Tu proposes... tu t'inscris... tu t'investis... tu crédites...
pour tes projets, tes activités, tes sorties, tes séjours !*

Pourquoi participer à des TTT ?

Les TTT organisés avec l'Annexe t'investissent sur des temps donnés. Elles développent chez toi l'esprit d'initiative, la responsabilité, la démarche de projet, tout en te permettant de « créditer une somme » pour financer par toi-même une partie de tes projets, activités, sorties ou séjours de ton choix, au sein de l'Annexe.

Quelles opérations TTT ?

. « TTT Mairie » : Tu travailles pour un service de la Mairie. Ex : service, nettoyage, plantations ...

Évolutions à partir de 2018 : les ados peuvent être encadrés par un agent de la mairie seul, sans animateur (ex : Services Techniques)

. « TTT Action » : Tu co-organises un évènement pour récolter de l'argent. Ex : lavage de voitures, soirée ...

Évolutions des actions de lavages de voitures à partir de 2019 : les inscriptions d'usagers ont lieu à l'Annexe auprès des animateurs, sur des créneaux déterminés (à tester). Dates : 2 à 3 opérations en avril, 1 en début d'été (mercredi) et 1 en fin d'été.

. « TTT Stand » : Tu tiens un stand de vente de boissons, alimentation, objets, etc. Lors d'évènements (fête communale, forum de la vie associative, marché de Noël, manifestations d'associations, ...), sur le marché de St Barth, à la piscine...

Pas d'autonomie des ados sur les stands : accompagnement soit d'un animateur, d'un parent ou d'un agent.

Comment cela se passe-t-il ?

✓ **Réunion avec tous les ados intéressés** : 2 réunions par an seront proposées (1 en début d'année et 1 à la rentrée). C'est ici que tu pourras proposer tes idées d'actions collectives qui permettront de récolter de l'argent.

✓ **Tu t'inscris sur les TTT de l'année** : Suite à cette première réunion, un calendrier annuel sera mis en place par l'équipe d'animation en fonction de l'ensemble des actions proposées, sur lesquelles tu pourras t'inscrire toute l'année.

✓ **Les animateurs** t'informent par sms de l'ouverture des inscriptions avant chaque TTT.

✓ **Les animateurs** t'informent par sms que tu as été retenu et les éventuelles informations utiles.

✓ **Tu participes aux TTT** : Pour chaque TTT où tu te seras inscrit et pour lesquels tu seras retenu, tu participeras aux temps de préparation et d'organisation avant, pendant et après l'opération.

Comment je suis crédité ?

Au fur et à mesure des TTT auxquels tu as participé, tu cumules une somme fictive, enregistrée à l'Annexe. Tu peux à tout moment demander aux animateurs de consulter ton crédit disponible.

La somme des gains est collective. Le bénéfice de chaque action est divisé par le nombre de jeunes ayant participé à l'action. Cependant la somme qui te revient sera proportionnelle à ton investissement / ton engagement et ton comportement tout au long de l'action.

Dans le cas de dons par cagnottes collectés en plus des TTT mairie (ex : soirée thématique à la piscine), la somme globale des dons sera répartie en mai par les animateurs sur le tableau des crédits d'ados (pour les inscriptions d'été), afin de compenser les TTT moins rentables dans l'année.

Comment je peux utiliser mon crédit ?

Les TTT financent individuellement les ados et non des projets précis. C'est toi qui choisis comment tu souhaites utiliser ton crédit, à partir du moment où c'est en lien avec l'Annexe : activité, séjour, inscription annuelle... Le crédit est reconductible d'une année à l'autre, sous condition de réinscription à l'Annexe.

Tu peux utiliser uniquement le crédit que tu as déjà acquis. Il n'y a pas d'avance de crédit sur des TTT à venir, même si ta participation à un prochain TTT est confirmée.

Tu peux payer pour toi-même mais pas pour d'autres jeunes.

Le jour où tu ne viens plus aux activités de l'Annexe par choix et qu'il te reste du « crédit », soit tu le redistribues à des personnes de ton choix, soit tu le confies aux animateurs pour le fonctionnement de l'Annexe. Si, après un an tu n'as toujours pas renouvelé ton inscription à l'Annexe, que nous n'avons pas de retour de ta part et qu'il te reste du crédit, celui-ci servira au fonctionnement de l'Annexe.

Si tu as plus de 18 ans, ton crédit doit être utilisé dans l'année. Tu peux continuer à participer aux actions T.T.T. mais en tant que bénévole, pour aider les plus jeunes.

Si tu es exclu : ton « crédit » sera alors supprimé, il ne te sera pas restitué et ne pourra pas non plus être utilisé par un autre adhérent.

A quoi cela t'engage ?

Tu t'engages à t'investir en participant dès que possible aux réunions, aux temps de préparations et d'évaluations, aux actions et événements.

Tu t'engages à prévenir en cas d'empêchement. Si cela arrive, tu t'engages à venir à d'autres moments pour effectuer ton temps de présence nécessaire à l'obtention de crédit.

Tu t'engages à avoir un comportement adapté à un travail d'équipe (respect, écoute...) et dans un état d'esprit positif. Si ça n'est pas le cas, ton « crédit » pourra être réduit en partie ou entièrement, et les animateurs se réservent le droit de ne plus t'accepter sur une ou des future(s) action(s) TTT.

Si cela t'es demandé, tu t'engages à venir avec un gâteau, des crêpes... Si ça n'est pas le cas, une déduction proportionnelle sera faite sur ton « crédit ».

A quoi s'engage l'équipe de l'Annexe ?

Pour chaque action, un barème précis sera fixé afin de mesurer de manière objective l'investissement de chaque ados. Ce barème prendra également en compte le comportement de l'ado. **A détailler ? (critères précis)** L'équipe de l'Annexe s'engage à t'expliquer le détail du barème pour chaque TTT organisé.

Pour éviter que ce ne soit toujours les mêmes qui participent aux TTT, l'équipe de l'Annexe s'engage à veiller à une répartition équitable de participation entre les ados. Cette répartition ne peut s'appliquer que si un maximum d'ados font la démarche régulière de s'inscrire.

Enfin, l'équipe de l'Annexe s'engage à t'accompagner au mieux dans la construction des actions d'autofinancement, en prenant en compte tes propositions dans la mesure du possible, et en étant à l'écoute et tes capacités et tes difficultés.

Signature obligatoire de l'ado

Signature obligatoire d'un parent